

## Traite 'HOULIN

### Proposition de plan - Premier chapitre - Daf 12 a et b

## 12 a

<b>Guemara</b>
----------------

*Rav Nachman : Si un homme a vu un autre faire la shechita du début à la fin, il peut manger de cette viande Shechitah. Si ce n'est pas le cas, il peut ne pas le faire.*

- *Quel est le cas ?*
  - *Si on sait que le shochet connaît les lois de Shechitah, pourquoi doit-il voir toute la Shechitah ?*
  - *S'il sait que Shimon ne connaît pas les lois, il doit évidemment voir toute la Shechitah !*
    - *Il n'est pas sûr que le shochet connaisse les lois.*
  
- *Nous devrions dire que la plupart des gens qui font la shechita connaissent les lois !*
  - *Beraïta : Si un poulet abattu a été trouvé sur le marché, ou si un homme a dit à un Shali'ach de faire la shechita, et cette personne a trouvé l'animal abattu, on suppose qu'il a été abattu correctement.*
    - *Nous supposons que le Shochet connaît les lois, puisque ceux qui ne savent pas, ne font la shechita pas !*
  
- *Vraiment, il sait que le shochet ne connaît pas les lois. Mais, il l'a vu couper un Siman comme il faut ;*
  - *On aurait pu penser que, puisqu'il en a coupé un correctement, on peut*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

*supposer qu'il a coupé le second correctement.*

- *Rav Nachman enseigne qu'il n'en est rien. Il doit voir les deux Simanim coupés.*
  - *Peut-être qu'il a coupé le premier Siman correctement, mais il a fait une pause ou appuyé fort en coupant le deuxième Siman.*

*Rav Dimi bar Yosef : Si un homme a demandé à un messager de faire la shechita pour lui et qu'il a ensuite trouvé l'animal abattu, quelle est la loi ?*

- *Rav Nachman : Il peut supposer qu'il a été abattu correctement.*
  - *Rav Dimi bar Yosef : Si Reuven a demandé à un messager de prendre Ma'aser pour lui et a ensuite trouvé les Ma'aserot séparés, quelle est la loi ?*
    - *Rav Nachman : Il ne peut pas supposer que les Ma'aserot ont été séparés correctement.*
- *Rav Dimi bar Yosef : C'est incohérent !*
  - *S'il y a une Chazakah qu'un Shali'ach accomplit sa mission, nous devons aussi supposer que les Ma'aserot ont été correctement séparés !*
  - *S'il n'y a pas de Chazakah, pourquoi peut-on supposer que l'animal a été abattu correctement ?*
    - *Rav Nachman : il n'y a pas de Chazakah de ce genre ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- *En ce qui concerne Shechitah, même si quelqu'un a entendu un homme ordonner à son Shali'ach, étant donné que la plupart des gens qui font la shechita connaissent les lois, alors nous supposons que Ploni est de la majorité ;*
- *En ce qui concerne Ma'aser, si un homme a pris Ma'aser pour un propriétaire sans l'en informer, le prélèvement est invalide, car Ma'aser ne peut être prise sans la demande du propriétaire.*

*Il s'agit d'une controverse entre les Tana'im*

- *Beraita : Si un homme a perdu ses chèvres et ses poulets et les a trouvés abattus,*
  - *R. Yehudah : on ne peut les manger ;*
  - *R. Chanina, fils de R. Yosi ha'Gelili les autorise ;*
    - *Rabbi :*
      - *L'opinion de R. Yehudah est Nir'eh (exact) quand il les a trouvés dans un tas de déchets.*
      - *L'opinion de R. Chanina est Nir'eh quand il les trouve dans la maison.*

*Il semblerait que*

- *R. Chanina soutient que la plupart de ceux qui font la shechita connaissent les lois, et R. Yehudah n'est pas d'accord.*
  - *Rav Nachman bar Yitzchak : Non, tout le monde est d'accord pour dire que la plupart de ceux qui font la shechita connaissent les lois*
    - *Si les animaux abattus sont trouvés dans la maison, tous les permettent.*
    - *S'ils sont trouvés dans un tas d'ordures sur le marché, interdisez-les tous ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- *Ils se disputent à propos d'animaux trouvés dans un tas d'ordures dans la maison.*
  - *R. Yehudah soutient qu'on jette souvent une Neveilah dans un tas d'ordures dans sa maison.*
  - *R. Chanina n'est pas d'accord.*

*A propos de l'avis de Rabbi dans la beraita : L'opinion de R. Yehudah est Nir'eh quand il les a trouvés dans un tas de déchets...*

- *De quel tas d'ordures parle-t-il ?*
  - *Il ne peut pas parler d'un tas d'ordures sur le marché. Rav Nachman bar Yitzchak a dit que tout le monde était d'accord dans ce cas !*
  - *Il parle plutôt d'un tas d'ordures dans la maison.*
    - *Or dans la Seifa, Rabbi : L'opinion de R. Chanina est Nir'eh quand il les trouve dans la maison.*
      - *Dans quelle partie de la maison les a-t-il trouvés ?*
        - *Il les a trouvés dans une partie de la maison.*
          - *Rav Nachman bar Yitzchak a dit que tout le monde est d'accord dans un tel cas !*
            - *Il les a plutôt trouvés dans une poubelle de la maison.*
              - *Contradiction / avis de Rabbi*
                - *Au début de la Beraita, Rabbi était d'accord avec R. Yehudah dans cette affaire.*
                - *A la fin de la Beraita, il se range du côté de R. Chanina !*

12b

➔ *Rabbi voulait dire que l'opinion de R. Yehudah est Nir'eh (semble correcte) à R. Chanina concernant un tas de déchets sur le marché (ils sont interdits) ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- *Ils ne se disputent que d'un tas d'ordures dans la maison, et dans ce cas, l'opinion de R. Chanina est Nir'eh pour moi, Rabbi.*

*A propos de la Mishnah : A l'exception d'un Cheresh, fou ou mineur, de peur qu'ils ne font la shechita incorrectement.*

- *Il ne dit pas « qu'ils n'ont pas abattu incorrectement », mais plutôt « qu'ils n'abatteront pas incorrectement ».*
- *Rava : Ceci enseigne que le Chatchilah, on ne peut pas les laisser faire la shechita Chulin.*

*Mishnah : Si l'un d'entre eux a fait la shechita pendant que d'autres regardaient, la Shechitah est cachère.*

- *Qui est le Tana de notre Mishnah, qui n'a pas besoin d'intention pour Shechitah de Chulin ?*
- *Rava : C'est R. Natan ;*
    - *Beraita - R. Natan : Si un homme a jeté un couteau contre un mur, et ce faisant il a fait (sans le vouloir) une shechita correct d'un animal*
    - *, la Shechitah est valable ;*
    - *Les Chachamim disent que c'est invalide.*

*Oshaya Ze'ira de Chavriya : La Halachah suit R. Natan.*

- *Le Shechitah exige un mouvement du couteau d'avant en arrière (à moins qu'il ne s'agisse d'un long couteau) !*
- *En effet, le couteau a rebondi sur le mur et a également été coupé dans le sens inverse.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibliourop/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*